



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## établissements

Question écrite n° 24642

### Texte de la question

M. Jean-Claude Lefort appelle l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur la très grave insuffisance du nombre des maisons d'accueil spécialisées pour adultes handicapés majeurs. Ces établissements ne sont plus en mesure d'accueillir de nouveaux résidents et les solutions imposées aux adultes handicapés lourds ayant atteint un certain âge sont inacceptables : le maintien à l'hôpital sans bénéfice de l'aide médicale dans l'attente d'un placement en maison de retraite, sachant que ces personnes ne peuvent s'acquitter des frais de la maison de retraite et que ce type d'établissement n'est pas adapté à leur situation. En conséquence, il lui demande quelles sont les mesures qu'il entend prendre pour, dans un premier temps, augmenter le nombre de places en maison d'accueil spécialisée et, à moyen terme, augmenter le nombre de maisons d'accueil spécialisées.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Lefort](#)

**Circonscription :** Val-de-Marne (10<sup>e</sup> circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 24642

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** affaires sociales, travail et solidarité

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 septembre 2003, page 7031